

États financiers de la

**FONDATION CANADIENNE DE
LA RECHERCHE SUR LES
SERVICES DE SANTÉ**

Exercice terminé le 31 décembre 2005



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
Bureau 2000
160, rue Elgin
Ottawa, (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Copieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé au 31 décembre 2005 et les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 17 février 2006

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Bilan

31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

| | 2005 | 2004 |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Liquidités | 2 622 257 \$ | 2 554 395 \$ |
| Débiteurs | 1 406 461 | 597 678 |
| Charges payées d'avance | 126 083 | 242 759 |
| | <u>4 154 801</u> | <u>3 394 832</u> |
| Placements (note 2) | 109 479 592 | 117 048 061 |
| Immobilisations (note 3) | 804 845 | 921 252 |
| Actif du régime de retraite (note 4) | 14 866 | 28 884 |
| | <u>114 444 104 \$</u> | <u>121 393 029 \$</u> |

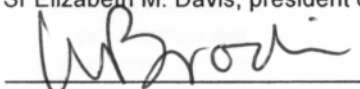
Passif et apports reportés

| | | |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 3 526 921 \$ | 4 356 625 \$ |
| Produits reportés (note 5) | 850 583 | 785 360 |
| Tranche des obligations aux termes d'un contrat de location-acquisition échéant à moins de un an (note 6) | 34 557 | 33 209 |
| | <u>4 412 061</u> | <u>5 175 194</u> |
| Obligation aux termes d'un contrat de location-acquisition (note 6) | 64 514 | 99 071 |
| Avantage incitatif reporté relatif à un contrat de location | 188 173 | 210 754 |
| Apports reportés (note 7) | | |
| Investis dans des immobilisations | 705 774 | 788 972 |
| Fonds général | 77 916 526 | 80 952 731 |
| Fonds de recherche en sciences infirmières | 9 585 502 | 11 174 498 |
| Fonds FORCES | 21 571 554 | 22 991 809 |
| | <u>109 779 356</u> | <u>115 908 010</u> |
| Engagements (note 11) | | |
| | <u>114 444 104 \$</u> | <u>121 393 029 \$</u> |

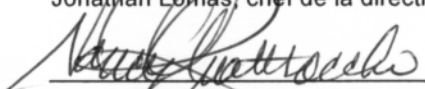
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,


 Sr Elizabeth M. Davis, président du conseil


 Wendy Brodtkin, membre du conseil


 Jonathon Lomas, chef de la direction


 Nancy Quattrocchi, agent administratif en chef

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

| | Fonds général | Fonds de recherche en sciences infirmières | Fonds FORCES | Total 2005 | Total 2004 |
|--|------------------|--|-----------------|---------------|---------------|
| Produits | | | | | |
| Apports des co- commanditaires | 1 905 371 \$ | 1 513 368 \$ | 174 845 \$ | 3 593 584 \$ | 3 979 494 \$ |
| Autres | 168 022 | 12 148 | 103 333 | 283 503 | – |
| Amortissement d'apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours | 7 349 990 | 2 129 547 | 2 510 760 | 11 990 297 | 13 559 492 |
| Amortissement d'apports reportés relatifs aux immobilisations | 191 293 | – | – | 191 293 | 177 896 |
| | 9 614 676 | 3 655 063 | 2 788 938 | 16 058 677 | 17 716 882 |
| Charges | | | | | |
| Objectif stratégique 1.1 – Création de nouvelles connaissances | 1 227 603 | 1 062 419 | – | 2 290 022 | 3 672 880 |
| Objectif stratégique 1.2 – Développement des capacités | 1 471 509 | 756 654 | – | 2 228 163 | 2 839 313 |
| Objectif stratégique 2.0 – Diffusion | 568 357 | – | – | 568 357 | 587 946 |
| Objectif stratégique 3.0 – Utilisation des recherches | 683 929 | – | 2 079 291 | 2 763 220 | 2 493 916 |
| Objectif stratégique 4.0 – Liens et échanges | 651 901 | – | – | 651 901 | 386 937 |
| Soutien de programmes | 1 511 701 | – | – | 1 511 701 | 1 433 925 |
| Administration | 1 992 595 | 584 | – | 1 993 179 | 1 870 686 |
| | 8 107 169 | 1 819 657 | 2 079 291 | 12 006 117 | 13 285 603 |
| Amortissement des immobilisations | 191 293 | – | – | 191 293 | 177 896 |
| Frais de gestion des investissements | 217 159 | 26 547 | 55 732 | 299 438 | 302 550 |
| Quote-part des coûts indirects | (774 561) | 295 491 | 479 070 | – | – |
| Total des charges de la Fondation | 7 741 060 | 2 141 695 | 2 614 093 | 12 496 848 | 13 766 049 |
| Charges liées aux programmes des co-commanditaires | 1 873 616 | 1 513 368 | 174 845 | 3 561 829 | 3 950 833 |
| | 9 614 676 | 3 655 063 | 2 788 938 | 16 058 677 | 17 716 882 |
| Excédent des produits sur les charges | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

État de l'évolution des apports reportés

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

| | Investis dans des immobilisations | Fonds général | Fonds de recherche en sciences infirmières | Fonds FORCES | Total 2005 | Total 2004 |
|---|---|----------------------|--|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Solde, au début de l'exercice | 788 972 \$ | 80 952 731 \$ | 11 174 498 \$ | 22 991 809 \$ | 115 908 010 \$ | 120 890 726 \$ |
| Excédent des produits sur les charges | – | – | – | – | – | – |
| Amortissement des immobilisations | (191 293) | – | – | – | (191 293) | (177 896) |
| Acquisition d'immobilisations | 79 905 | (79 905) | – | – | – | – |
| Perte découlant de la cession d'immobilisations | (5 019) | 5 019 | – | – | – | – |
| Remboursement des obligations aux termes de contrats de location-acquisition | 33 209 | (33 209) | – | – | – | – |
| Transfert du Concours de subventions ouvert aux IRSC | – | – | – | – | – | (2 938 866) |
| Amortissement des apports reportés | – | (7 349 990) | (2 129 547) | (2 510 760) | (11 990 297) | (13 559 492) |
| Revenu de placement (note 8) | – | 4 421 880 | 540 551 | 1 090 505 | 6 052 936 | 11 693 538 |
| Solde, à la fin de l'exercice | 705 774 \$ | 77 916 526 \$ | 9 585 502 \$ | 21 571 554 \$ | 109 779 356 \$ | 115 908 010 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2005, avec chiffres correspondants de 2004

| | 2005 | 2004 |
|---|--------------|--------------|
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent des produits sur les charges | – \$ | – \$ |
| Éléments sans incidence sur l'encaisse | | |
| Amortissement des immobilisations | 191 293 | 177 896 |
| Amortissement d'apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours | (11 990 297) | (13 559 492) |
| Amortissement d'apports reportés relatifs aux immobilisations | (191 293) | (177 896) |
| Amortissement d'un avantage incitatif reporté relatif à un contrat de location | (22 581) | (19 670) |
| Perte découlant de la cession d'immobilisations | 5 019 | – |
| Diminution de l'actif du régime de retraite | 24 018 | 25 918 |
| Augmentation d'un avantage incitatif reporté relatif à un contrat de location | – | 112 696 |
| Transfert du Concours de subventions ouvert aux IRSC | – | (2 938 866) |
| Variation du fonds de roulement hors caisse lié à l'exploitation | | |
| Diminution (augmentation) des débiteurs | (808 783) | 849 574 |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | 116 676 | (132 954) |
| Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer | (829 704) | 3 569 451 |
| Augmentation (diminution) des produits reportés | 65 223 | (128 484) |
| | (13 440 429) | (12 221 827) |
| Activités de financement et d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations | (79 905) | (363 459) |
| Remboursement des obligations aux termes de contrats de location-acquisition | (33 209) | (31 913) |
| Prélèvements sur les placements | 13 484 000 | 14 850 000 |
| Activités relatives à l'investissement | 137 405 | 59 877 |
| | 13 508 291 | 14 514 505 |
| Augmentation de l'encaisse | 67 862 | 2 292 678 |
| Encaisse au début de l'exercice | 2 554 395 | 261 717 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 2 622 257 \$ | 2 554 395 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2005

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (la « Fondation ») a été établie pour contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé au Canada en finançant la recherche sur les services de santé au Canada et en diffusant les connaissances ainsi obtenues. La Fondation est un organisme de charité enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu. La Fondation est entrée en activité au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 000 000 \$ à la Fondation sur une période de cinq ans. En vertu de la même entente, le Conseil de recherches médicales (« CRM ») a convenu de verser à la Fondation une subvention de 10 000 000 \$, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (« CRSH ») a convenu de lui verser une subvention de 1 500 000 \$. En 1999, le gouvernement fédéral a contribué 35 000 000 \$ à la Fondation afin de participer dans l'Institut Canadien de Recherche sur la Santé, ainsi qu'une somme additionnelle de 25 000 000 \$ afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement a fait un apport de 25 000 000 \$ à la Fondation aux fins de la mise en œuvre du programme Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé (« FORCES ») sur une période de 13 ans.

L'objectif de la Fondation est d'utiliser son financement afin d'obtenir des contributions de tierces parties pour effectuer de la recherche, notamment des décideurs du système des soins de santé. À cette fin, un certain nombre de tiers co-commanditaires sont recrutés pour contribuer au fonds de recherche des participants admissibles, tels qu'ils ont été identifiés par la Fondation. Ces contributions sont normalement réservées aux chercheurs d'une province particulière qui travaillent sur un thème particulier ou qui font des recherches sur un sujet bien défini. En 1999, la Fondation a accepté de gérer les fonds pour les tiers co-commanditaires s'ils le désiraient.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Comptabilité par fonds

Les comptes de la Fondation sont tenus selon la comptabilité par fonds d'après la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif. Les ressources reçues et passées en charges sont classées, aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information, dans des fonds cadrant avec les objectifs précisés par les donateurs.

i) Fonds général

Dans le Fonds général, sont présentés les produits et les charges liés à la recherche, à la prestation des programmes et à l'administration.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilité par fonds (suite)

ii) Fonds de recherche en sciences infirmières

Dans le Fonds de recherche en sciences infirmières, sont présentés les produits et les charges directement liés à la recherche en sciences infirmières ou à la recherche entreprise par les infirmiers et infirmières. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds de recherche en sciences infirmières en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

iii) Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé

Dans le Fonds Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé (« FORCES »), sont présentés les produits et les charges directement liés au programme FORCES. Les coûts indirects, qui regroupent les frais d'administration et l'amortissement des immobilisations, sont répartis au Fonds FORCES en fonction d'un pourcentage des coûts normalisés revenant directement au Fonds.

b) Constatation des produits

Les apports sont constatés à titre de produits du fonds approprié durant l'exercice au cours lequel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations correspondantes.

La Fondation reçoit des contributions de tiers co-commanditaires pour financer des initiatives de recherche. Les produits des co-commanditaires sont reportés et amortis à titre de produits à mesure que les charges sont engagées.

Le revenu de placement gagné par le Fonds de recherche en sciences infirmières et le Fonds FORCES qui doit être affecté aux activités de recherche est comptabilisé à titre d'ajout au fonds respectif à l'état de l'évolution des apports reportés. Les autres revenus de placement sont comptabilisé à titre d'ajout au Fonds général.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Placements

Les placements, exception faite des instruments financiers dérivés, sont inscrits au coût. Si la valeur marchande des placements devient inférieure au coût et si cette baisse de valeur n'est pas jugée temporaire, la valeur des placements est réduite à leur valeur marchande. La Fondation suit une stratégie de placement pour le Fonds général et le Fonds de recherche en sciences infirmières qui recommande un investissement d'actifs composé de 35 % d'instruments à revenu fixe, de 35 % de placements en actions et de 30 % de placements à rendement absolu négociables. La stratégie de placement du Fonds FORCES consiste en un investissement de 100 % dans des instruments à revenu fixe.

d) Instruments financiers dérivés

La Fondation est partie à des contrats visant certains instruments financiers dérivés, y compris un contrat à terme portant sur des actions américaines (« US ») (servant à s'assurer une participation au marché US) et un contrat de change à terme US-Canada (servant à gérer le risque de change lié au dollar américain). Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers dès leur création. La valeur comptable de ces instruments financiers dérivés, qui se compose de gains et pertes non réalisés, est incluse dans les placements inscrits au bilan. Les gains et les pertes sont constatés au moment du règlement des instruments financiers dérivés. Au contrat à terme portant sur des actions américaines a été superposé un programme faisant appel à un placement négociable à rendement absolu et peu volatil, et ce, afin d'accroître le rendement du contrat.

e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont inscrites au coût. Les actifs acquis aux termes de contrats de location-acquisition sont inscrits au coût et ils sont amortis sur leur durée de vie utile estimative ou la durée du contrat, tel qu'il est approprié. Les réparations et les frais d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Fondation de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations (suite)

| Éléments d'actif | Taux |
|-------------------------------|-------------|
| Logiciels | 100 % |
| Ordinateurs et autre matériel | 20 % à 30 % |
| Mobilier | 20 % |

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif sur la durée du contrat de location ou sur leur durée de vie utile estimative, selon la moins élevée des deux.

f) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-acquisition ou de contrats de location-exploitation. Les contrats de location-acquisition permettent le transfert substantiel des avantages et des risques de propriété au preneur. Les actifs acquis en vertu des contrats de location-acquisition sont amortis aux mêmes taux que ceux qui sont décrits à la note 1 e). Les obligations constatées au titre des contrats de location-acquisition sont minorées de la portion de capital des paiements de location. La portion des intérêts théoriques des paiements de location est passée en charges.

g) Avantage incitatif reporté relatif à un contrat de location

La valeur reçue par la Fondation, soit une période sans loyer pour des locaux loués, est reportée et amortie sur la durée du bail.

h) Régime de retraite des employés

La Fondation offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés. Les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur sa rémunération. Le coût de ce régime est actuellement financé par la Fondation et ses employés admissibles.

Le coût des prestations de retraite déterminées gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et il est passé en charges au fur et à mesure que les services sont rendus. Ce coût est déterminé par calculs actuariels, compte tenu des hypothèses les plus probables de la Fondation quant au rendement prévu des placements du régime, à la progression des salaires, à la mortalité des participants, aux cessations d'emploi ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des employés. Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, les gains et pertes actuariels et les modifications des hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée le 1^{er} janvier 2003, et la prochaine évaluation requise sera faite en date du 1^{er} janvier 2006.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice terminé le 31 décembre 2005

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Régime de retraite des employés (suite)

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'actif du régime découlent de l'écart entre le rendement réel de l'actif du régime pour une période donnée et le rendement prévu de l'actif du régime pour la même période. Afin de calculer le rendement prévu de l'actif du régime, cet actif est évalué à sa juste valeur. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les obligations au titre des prestations constituées découlent des écarts existant entre les résultats réels et les prévisions ainsi que des variations survenant dans les hypothèses actuarielles servant à déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du montant net des gains actuariels (pertes actuarielles) cumulé(e)s dépassant 10 % des obligations au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le montant le plus élevé des deux, est amorti en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs.

i) Devises

Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur au moment de l'opération. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont inclus dans les résultats.

j) Utilisation d'estimations

La présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif déclarés et sur les éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers de même que sur les produits et les charges déclarés au cours de la période. Il pourrait y avoir un écart entre les résultats réels et ces estimations. Ces estimations sont revues une fois l'an et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 6

Exercice terminé le 31 décembre 2005

2. Placements

| | 2005 | |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Valeur marchande | Coût |
| Espèces et quasi-espèces | 3 198 736 \$ | 3 198 736 \$ |
| Titres de participation | 59 455 099 | 54 833 916 |
| Titres à revenu fixe | 57 045 178 | 50 475 312 |
| Instruments financiers dérivés | 971 628 | 971 628 |
| | 120 670 641 \$ | 109 479 592 \$ |

| | 2004 | |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Valeur marchande | Coût |
| Espèces et quasi-espèces | 22 580 951 \$ | 22 577 608 \$ |
| Titres de participation | 42 298 956 | 41 572 253 |
| Titres à revenu fixe | 57 773 645 | 52 319 914 |
| Instruments financiers dérivés | 578 286 | 578 286 |
| | 123 231 838 \$ | 117 048 061 \$ |

Les placements sont gérés à titre de fonds en gestion commune par des gestionnaires de placement professionnels sous la direction du comité des finances, de vérification et de placements relevant du conseil d'administration. Les placements détenus par la Fondation incluent ce qui suit :

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces sont composées d'encaisse et de titres d'emprunt qui portent intérêt à des taux variés et dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours.

b) Titres de participation

Cette catégorie regroupe des actions ordinaires et des actions privilégiées de sociétés cotées en Bourse ou des fonds qui se concentrent sur des titres de participation. Ces instruments financiers sont assujettis aux fluctuations des marchés et des taux de change.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 7

Exercice terminé le 31 décembre 2005

2. Placements (suite)

c) Titres à revenu fixe

Cette catégorie regroupe des obligations des gouvernements canadien et américain ainsi que des obligations commerciales ou des fonds qui se concentrent sur des titres à revenu fixe qui portent intérêt à des taux variés et dont la durée à l'échéance varie également. La valeur de ces titres est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêts et des taux de change.

d) Instruments financiers dérivés

La Fondation a conclu un contrat à terme portant sur des actions afin d'obtenir une participation au marché des titres américains de même qu'un contrat de change à terme dans le cadre d'une stratégie de placement de la Fondation visant précisément à réduire ses risques en matière de fluctuations de la valeur des dollars américain et canadien.

Les contrats à terme obligent la Fondation à vendre des dollars américains et à acheter des dollars canadiens dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Le degré de risque de change lié à la devise américaine est déterminé par les placements de la Fondation dans des actions américaines. La politique de la Fondation est de conclure des contrats de change à terme pour couvrir de 45 % à 55 % des risques liés au dollar américain. La Fondation a l'intention d'assumer toute perte liée à l'échéance du contrat à terme en vendant une partie de ses placements en dollars américains.

3. Immobilisations

| | | | 2005 | 2004 |
|---|--------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Logiciels | 177 297 \$ | 174 117 \$ | 3 180 \$ | 14 163 \$ |
| Ordinateurs et autre matériel | 482 846 | 306 113 | 176 733 | 170 458 |
| Mobilier | 293 156 | 154 271 | 138 885 | 171 003 |
| Améliorations locatives | 477 176 | 82 852 | 394 324 | 439 513 |
| | 1 430 475 | 717 353 | 713 122 | 795 137 |
| Ordinateurs et autre matériel acquis aux termes de contrats de location-acquisition | 171 975 | 80 252 | 91 723 | 126 115 |
| | 1 602 450 \$ | 797 605 \$ | 804 845 \$ | 921 252 \$ |

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 8

Exercice terminé le 31 décembre 2005

3. Immobilisations (suite)

Le coût global des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est élevé à 79 905 \$ (363 459 \$ en 2004), duquel néant (néant en 2004) a été financée par le biais du contrat de location-acquisition.

Les coûts et l'amortissement cumulé au 31 décembre 2004 s'élevaient respectivement à 1 548 525 \$ et à 627 273 \$.

4. Actif du régime de retraite

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers est le suivant :

| | 2005 | 2004 |
|--|--------------|--------------|
| Juste valeur de l'actif du régime | 2 826 591 \$ | 1 957 383 \$ |
| Obligations au titre des prestations constituées | 3 161 313 | 2 265 858 |
| État de capitalisation – déficit du régime | (334 722) | (308 475) |
| Solde des montants non amortis | 339 588 | 337 359 |
| Actif du régime de retraite | 4 886 \$ | 28 884 \$ |

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 9

Exercice terminé le 31 décembre 2005

4. Actif du régime de retraite (suite)

Les hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser le régime à prestations déterminées aux 31 décembre sont les suivantes :

| | 2005 | 2004 |
|--|-----------|------------|
| Obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre | | |
| Taux d'escompte | 5,02% | 5,75 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,50% | 3,50 % |
| Coûts des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre | | |
| Taux d'escompte | 5,02% | 5,75 % |
| Taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime | 7,00% | 8,00 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,50% | 3,50 % |
| Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice | | |
| | 2005 | 2004 |
| Charge nette au titre du régime | 41 985 \$ | 369 580 \$ |

Le total des montants en espèces constatés comme payés ou à payer pour les avantages sociaux futurs, c'est-à-dire les cotisations de l'employeur au régime à prestations déterminées, s'est établi à 317 877 \$ (309 635 \$ en 2004).

5. Produits reportés

La Fondation avance des fonds au nom de ses co-commanditaires. Dans certains cas, le financement total du concours est fourni à l'avance à la Fondation. La Fondation constate les produits au nom de ses co-commanditaires au fur et à mesure que les fonds sont déboursés.

Les produits reportés à la fin de l'exercice sont composés des éléments suivants :

| | 2005 | 2004 |
|----------------------------|------------|------------|
| CIHR | 351 692 \$ | 290 361 \$ |
| Centres de formation AHFMR | — | 243 055 |
| OMHLTC | 372 492 | 161 388 |
| Autres | 126 399 | 90 556 |
| | 850 583 \$ | 785 360 \$ |

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 10

Exercice terminé le 31 décembre 2005

6. Obligation aux termes d'un contrat de location-acquisition

Exercice terminé le 31 décembre :

| | |
|---|-----------|
| 2006 | 38 006 \$ |
| 2007 | 38 006 |
| 2008 | 29 133 |
| <hr/> | |
| Total des paiements de location minimums | 105 145 |
| Moins le montant représentant les intérêts à 4,00 % | 6 074 |
| <hr/> | |
| Valeur actuelle des paiements de location minimums | 99 071 |
| Tranche de l'obligation aux termes d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an | 34 557 |
| <hr/> | |
| | 64 514 \$ |

7. Apports reportés

Tous les apports reportés de la Fondation sont assujettis à des restrictions d'origine externe conformément aux ententes de financement conclues. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, les actifs nets de la Fondation sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées, ainsi, il n'y a jamais de solde d'actifs nets.

8. Revenu de placement

Le revenu de placement lié(e) à l'actif de la Fondation est composé des éléments suivants :

| | 2005 | 2004 |
|---|--------------|---------------|
| Intérêts | 3 080 343 \$ | 3 539 504 \$ |
| Gain à la vente d'actions et d'obligations | 3 041 297 | 7 513 650 |
| Gains sur les instruments financiers dérivés | 576 126 | 578 286 |
| Gain sur le change des devises (perte) | (247 922) | 62 098 |
| Amortissement des primes d'émission d'obligations | (396 908) | — |
| <hr/> | | |
| | 6 052 936 \$ | 11 693 538 \$ |

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 11

Exercice terminé le 31 décembre 2005

9. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La valeur comptable des liquidités, des débiteurs, et des créditeurs et charges à payer équivaut approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte des instruments.

La valeur comptable du contrat de location-acquisition équivaut approximativement à sa juste valeur, car le taux d'intérêt inhérent à la location est approximativement égal au taux d'emprunt actuel de la Fondation.

La valeur des placements est présentée séparément à la note 2, et elle approche de la valeur marchande fournie par les conseillers en placement de la Fondation.

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice en cours.

11. Engagements

a) Activités de fonctionnement

La Fondation est tenue de faire les paiements suivants en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux :

| | |
|----------------------|------------|
| 2006 | 167 143 \$ |
| 2007 | 167 143 |
| 2008 | 164 625 |
| 2009 | 176 610 |
| 2010 et par la suite | 731 310 |

1 406 831 \$

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ

Notes afférentes aux états financiers, page 12

Exercice terminé le 31 décembre 2005

11. Engagements (suite)

a) Activités de fonctionnement (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation a signé un contrat de location pour les locaux qu'elle occupe. Il est courant dans ce type de transaction de location que la Fondation, en sa qualité de locataire, accepte d'indemniser le loueur pour les responsabilités pouvant découler de l'utilisation des locaux loués. Le montant maximal pouvant devenir exigible aux termes des indemnités susmentionnées ne peut être estimé de manière raisonnable. La Fondation détient une assurance-responsabilité relativement aux indemnités décrites précédemment.

b) Subventions

La Fondation remet des fonds aux chercheurs dans les domaines des services de la santé et des soins infirmiers. Les engagements de la Fondation relativement à ces subventions au 31 décembre 2005 sont les suivants :

| | Courtiers du savoir | Partenariat en soins infirmiers | Centres régionaux de formation | Chaires | Concours public de subvention | Bourses post- doctorales | REISS | Total |
|------|------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------|-------------------------------------|--------------------------------|---------------|---------------|
| 2006 | 298 400 \$ | 525 000 \$ | 800 000 \$ | 1 000 000 \$ | 304 432 \$ | 400 000 \$ | 750 000 \$ | 4 077 832 \$ |
| 2007 | 221 363 | 525 000 | 800 000 | 1 000 000 | — | 400 000 | 1 250 000 | 4 196 363 |
| 2008 | 60 000 | 525 000 | 800 000 | 1 000 000 | — | 400 000 | 1 750 000 | 4 535 000 |
| 2009 | — | 525 000 | 800 000 | 1 000 000 | — | 400 000 | 2 250 000 | 4 975 000 |
| 2010 | — | 525 000 | 800 000 | 710 925 | — | 400 000 | 2 000 000 | 4 435 925 |
| 2011 | — | 525 000 | 371 875 | 170 460 | — | 400 000 | 2 000 000 | 3 467 335 |
| 2012 | — | — | 46 875 | — | — | — | 2 000 000 | 2 046 875 |
| | 579 763 \$ | 3 150 000 \$ | 4 418 750 \$ | 4 881 385 \$ | 304 432 \$ | 2 400 000 \$ | 12 000 000 \$ | 27 734 330 \$ |

D'autres commanditaires ont également conclu des engagements relativement aux programmes ci-dessus, toutefois ces engagements ne sont pas inclus dans les présents états financiers.